

Je soussigné .....

[+ éventuellement si l'adhésion concerne un mineur] agissant en qualité de représentant légal de .....

- reconnaît que l'adhésion au Club du TC St André de Corcy entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- atteste être en possession d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition,
- autorise le Club du TC St André de Corcy, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2018/2019, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club et son compte Facebook).

L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)].

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour RG et le BNP Paribas master, ...) et de ses partenaires :

oui

non

Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). À cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

#### **Mise à jour de notre politique de confidentialité :**

La réglementation a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018. Avec l'application de cette nouvelle réglementation il est précisé que :

L'utilisateur de ce site, adhérent ou non, est informé par le biais des formulaires d'inscription remplis par ses soins en début de saison tennistique, que les informations recueillies et présentes sur le site du club, font l'objet d'un traitement informatique destinées au TC Saint André de Corcy, à la FFT et ses instances régionales. Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités, gestion des membres, organisation des compétitions, lettre d'information....

Elles seront conservées pendant 3 ans.

Les noms et prénoms peuvent être amenés à être affichés sur le site Internet de la FFT, des ligues, des comités Départementaux (par exemple à travers la liste des licenciés, la liste des classés, le palmarès des compétiteurs,...).

Il est rappelé que chaque licencié pourra accéder et modifier une partie de ces informations sur son propre « espace licencié » (Site FFT).

En continuité et Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations qui le concerne, il pourra s'adresser :

à la FFT à l' adresse suivante :

Fédération Française de Tennis, Service Organisation et Systèmes d'Information, 2 avenue Gordon Bennett, 75116 Paris

par courriel au club à [tc.standredecorcy@gmail.com](mailto:tc.standredecorcy@gmail.com).

**Date et signature du membre (ou de son représentant légal pour un mineur) :**